

<p>Date de convocation :</p> <p>07/05/2025</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le treize mai deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Dimitri CLOT (pouvoir à Florian CHAUDIER), Christophe MOULIN (pouvoir à Pierre DURIEUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), Fanny MOURIER (pouvoir à Nelly BEAULAIGUE) (4).

Absents : Corinne BEAL, Colette MORIN, Thierry SABOT (3).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Convention pour mise en place d'un assainissement non collectif sous la VC58 – Rue de Béraud à DUNIERES.

DCM 20250513-7

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'installation d'un dispositif d'assainissement individuel sous la voie communale n°58 « Rue de Béraud à Dunières » au lieu-dit Béraud au niveau des parcelles AL n°147 et AL n°151 afin d'assainir la maison cadastrée AL n°147 appartenant à Monsieur CATINON Michel. Monsieur Le Maire précise que le rejet sera déversé sur la parcelle privée AL 151, propriété du bénéficiaire.

Monsieur Le Maire propose d'établir une convention d'autorisation d'installer un dispositif d'assainissement individuel dans le domaine public sous la VC 58.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention d'autorisation d'installer un dispositif d'assainissement individuel dans le domaine public sous la VC 58.

AR Prefecture

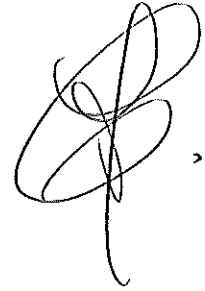
043-214300873-20250513-DCM20250513_7-DE
Reçu le 28/05/2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON



AR Prefecture

043-214300873-20250513-DCM20250513_7-DE
Reçu le 28/05/2025